

EXPEDITION

Cabinet MERCIÉ
Société d'Avocats

29, rue de Metz
31000 TOULOUSE
Tél. 05.34.45.54.00
Fax. 05.61.22.58.88
avocats@cabinetmercier.com

PÉLISSOU

COMMISSAIRES DE JUSTICE
2, avenue Jean Rieux - CS 75887
31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél. 05 34 31 18 20

Affaire : LAMY - SDC RESIDEN
Dossier n° : 26.2994

COMMANDEMENT DE PAYER

VALANT SAISIE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE

A LA REQUÊTE DE :

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE AMOUROUX II, sise 1 Rue d'Hyères à TOULOUSE (31500), représenté par son Syndic la société LAMY, SAS au capital de 219.388.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 487.530.099, dont le siège social est sis 19 rue de Vienne – TSA 10034 – 75801 PARIS CEDEX 08, agissant poursuites et diligences de son représentant légal et de son agence LAMY TOULOUSE CARNOT, 10 boulevard Lazare Carnot – BP 18026 – 31080 TOULOUSE CEDEX 6.

Pour qui domicile est élu chez Maître Catherine BENOIDT-VERLINDE de la Société Cabinet MERCIÉ, SCP d'Avocats associés au Barreau de TOULOUSE, y demeurant 29, rue de Metz 31000 Toulouse, constituée et qui continuera d'occuper sur ses suites.

NOUS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée PÉLISSOU, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice, Amos PÉLISSOU Commissaire de Justice Associé, Caroline BUZON, Morgane GLOAGUEN, Commissaires de Justice, à la Résidence de TOULOUSE, 7, av. Jean Rieux, pour elle l'un d'eux soussigné

AVONS FAIT COMMANDEMENT A

En son domicile, où étant et parlant à [Comme il est dit en fin d'acte](#)

DEBITEUR SAISI

AGISSANT EN VERTU :

-D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de TOULOUSE en date du 16 décembre 2024, signifié et définitif en vert d'un certificat de non-appel délivré par la Cour d'Appel de TOULOUSE en date du 9 février 2026.

DE PAYER DANS UN DELAI DE HUIT JOURS LES SOMMES SUIVANTES :

Décompte arrêté au 1^{er} mars 2026

Principal selon jugement du 16/12/2024	20.555,82 €
Intérêts taux légal puis majoré sur 18.297,17 € du 16/12/2024 au 01/03/2026	1.628,03 €
Intérêts taux légal puis majoré sur 2.258,65 € du 05/07/2021 au 01/03/2026	406,09 €
Article 700 du Code de Procédure Civile	1.500,00 €
Frais de procédure et d'exécution procédure TJ	680,27 €
Intérêts postérieurs au 01/03/2026	Mémoire
Frais de la présente procédure	Mémoire
TOTAL au 01/03/2026	24.770,21 €
Intérêts taux légal 1^{er} semestre 2026 : 2,62 %	
Taux majoré 1^{er} semestre 2026 : 7,62 %	

Sous réserve et sans préjudice de tous autres dus, droits et actions, des intérêts sur intérêts en cours, de tous autres frais et légitimes accessoires, offrant du tout détail et liquidation en cas de règlement immédiat, et en tenant compte de tous acomptes qui auraient pu être versés.

Avertissant le ou les débiteurs qu'à défaut de paiement dans le **DELAÏ DE HUIT JOURS**, la procédure à fin de vente de l'immeuble dont la désignation suit, se poursuivra et à cet effet, le débiteur sera assigné à comparaître à une audience du Juge de l'Exécution pour voir statuer sur les modalités de la procédure.

DESIGNATION DES BIENS :

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER dénommé "Résidence AMOUROUX II" sis à TOULOUSE (31500), 12 Rue d'Arles & 14 - 16 - 22 rue d'Hyères, figurant au cadastre de TOULOUSE – LA ROSERAIE (833), sous les références suivantes :

- Section 833 AM numéro 7 d'une contenance de 14 ares 10 centiares
- Section 833 AM numéro 8 d'une contenance de 66 ares 20 centiares
- Section 833 AM numéro 9 d'une contenance de 01 hectare de 08 ares 92 centiares
- Section 833 AM numéro 11 d'une contenance de 12 centiares

- Section 833 AM numéro 19 d'une contenance de 30 centiares
- Section 833 AM numéro 122 d'une contenance de 01 hectare 72 ares 83 centiares
- Section 833 AM numéro 125 d'une contenance de 28 centiares
- Section 833 AM numéro 127 d'une contenance de 34 ares 29 centiares
- Section 833 AM numéro 129 d'une contenance de 10 ares 14 centiares
- Section 833 AM numéro 131 d'une contenance de 61 ares 63 centiares
- Section 833 AM numéro 134 d'une contenance de 62 ares 35 centiares
- Section 833 AM numéro 235 d'une contenance de 01 are 09 centiares
- Section 833 AM numéro 244 d'une contenance de 01 are 09 centiares.

***Le lot numéro 10950 :** Dans le bâtiment D39, 22 rue d'Hyères, au 1^{er} étage, un appartement de type 3Pda, portant le numéro D3912, porte n° 812, et les 1.042/43.292èmes des parties communes spéciales au groupe de lots formant le bâtiment D39, et les 1.042/1.000.000èmes des parties communes à tous les copropriétaires.

***Le lot numéro 10940 :** Dans le même bâtiment D39, au sous-sol, une cave portant le numéro 41, et les 21/43.292èmes des parties communes spéciales au groupe de lots formant le bâtiment D39, et les 21/1.000.000èmes des parties communes à tous les copropriétaires.

***Le lot numéro 12726 :** au 16 rue d'Hyères, dans le bâtiment C57, au 2^{ème} étage, un appartement de type 3F C, portant le numéro C 57.23, et les 1099/15.209èmes des parties communes spéciales au groupe de lots formant le bâtiment C57, et les 1099/1.000.000èmes des parties communes à tous les copropriétaires.

***Le lot numéro 12700 :** Dans le même bâtiment C57, au sous-sol, une cave portant le numéro 1, et les 27/15.209èmes des parties communes spéciales au groupe de lots formant le bâtiment C57, et les 27/1.000.000èmes des parties communes à tous les copropriétaires.

***Le lot numéro 14863 :** un emplacement de voiture extérieur, portant le numéro 64 et les 48/1.000.000èmes des parties communes à tous les copropriétaires.

***Le lot numéro 12616 :** au 14 rue d'Hyères, dans le bâtiment C56, au sous-sol, un garage, portant le numéro 5 type B, et les 113/15.716èmes des parties communes spéciales au groupe de lots formant le bâtiment C56, et les 113/1.000.000èmes des parties communes à tous les copropriétaires.

Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division, suivant acte de Maître OZIOULS TOULOUSE, Notaire à RIEUX, en date du 12/06/1987, publié au service de la publicité foncière de TOULOUSE, 1er bureau, le 03/07/1987, Volume 10267, numéro 1, modifié :

-acte du 12/06/1987, publié le 03/07/1987, Volume 10267, numéro 2,
-acte du 09/09/1994, publié le 27/10/1994, Volume 1994 P, numéro 11416, avec
attestation rectificative du 22/12/1994, publiée le 23/12/1994, Volume 1994 P,
numéro 14014,
-acte du 17/02/2005, publié le 07/04/2005, Volume 2005 P, numéro 4156,
-acte du 07/03/2007, publié le 29/03/2007, Volume 2007 P, numéro 3956.
-acte du 20/07/2017, publié le 01/09/2017, Volume 2017 P, numéro 14511
(changement assise copropriété).

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent,
existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances,
appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination,
et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par
destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute
augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

ORIGINE DE PROPRIETE :

est propriétaire des biens ci-dessus pour les
avoir acquis :

***Les Lots 10940 & 10950** : suivant acte de Me Philippe CABOT, Notaire à
BOURG-ST-BERNARD, en date du 22/09/1995, publié au 1er bureau des
Hypothèques de TOULOUSE le 06/10/1995, Volume 95 P, numéro 10168,
avec attestation rectificative en date du 22/11/1995, publiée le 06/12/1995,
Volume 95 P, numéro 11931.

***Les Lots 12616 - 12700 - 12726 & 14863** : suivant acte de Me Philippe CABOT,
Notaire à BOURG-ST-BERNARD, en date du 02/12/2002, publié au 1er
bureau des Hypothèques de TOULOUSE le 24/12/2002, Volume 2002 P,
numéro 15494.

TRES IMPORTANT

Leur rappelant que :

- Le commandement vaut saisie de l'immeuble ci-dessus désigné et que le
bien est indisponible à l'égard du débiteur à compter de la signification de
l'acte et à l'égard des tiers, à compter de la publication dudit commandement
au Service de la Publicité Foncière.
- Le commandement vaut saisie des fruits et le débiteur en est séquestre.
- Le débiteur garde la possibilité de rechercher un acquéreur de l'immeuble
saisi pour procéder à sa vente amiable ou de donner mandat à cet effet ; cette
vente ne pourra néanmoins être conclue qu'après l'autorisation du Juge de
l'Exécution.

**ET A MEME REQUETE, DILIGENCES ET ELECTION DE DOMICILE
QUE DESSUS, AVONS SOMME LES SUSNOMMES**

Pour le cas où le présent bien ferait l'objet d'un bail, d'avoir à indiquer au Commissaire de Justice soussigné, si le bien fait l'objet d'un bail, les noms, prénoms et adresse du preneur ou s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination et son siège social. Ce à quoi il nous a été répondu :

**IL EST EN OUTRE RAPPELE, EN APPLICATION DE L'ARTICLE R 321-3
DU CODE DES PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION QUE :**

- Huit jours après la signification du présent acte, le Commissaire de justice pourra pénétrer dans les lieux afin de dresser un procès-verbal de description de l'immeuble.
- le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE est territorialement compétent pour connaître de la procédure de saisie, et des contestations et demandes incidentes y afférentes.
- le débiteur qui en fait préalablement la demande peut bénéficier, pour la procédure de saisie, de l'aide juridictionnelle s'il remplit les conditions de ressources prévues par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique et le décret n° 2020-1717 du 28 décembre 2020 portant application de cette loi.
- si le débiteur est une personne physique, s'il s'estime en situation de surendettement, il a la faculté de saisir la Commission de Surendettement des Particuliers instituée par l'article L.712-1 du Code de la Consommation.

Si le créancier saisissant agit en vertu d'une transmission, à quelque titre que ce soit, de la créance contenue dans le titre exécutoire fondant les poursuites, le commandement vise l'acte de transmission, à moins que le débiteur n'en ait été régulièrement avisé au préalable.

Lorsque le commandement de payer valant saisie est signifié à la personne qui a consenti une hypothèque sur l'un de ses biens, pour garantir la dette d'un tiers, le délai de sommation prévu au quatrièmement est porté à un mois.

LES MENTIONS PREVUES A L'ARTICLE R.321-3 DU CODE DES PROCEDURES CIVILES D'EXECUTION SONT PRESCRITES A PEINE DE NULLITE. TOUTEFOIS, LA NULLITE N'EST PAS ENCOURUE AUX MOTIFS QUE LES SOMMES RECLAMEES SONT SUPERIEURES A CELLES QUI SONT DUES AU CREANCIER.

SOUS TOUTES RESERVES
DONT ACTE

- 5/5 -



SELARL PELISSOU
COMMISSAIRES DE JUSTICE
2 Avenue Jean Rieux CS 75887
31505 TOULOUSE CEDEX 5
Tél 05.34.31.18.20
FR9740031000010000326521N33
BIC CDGFRPPXXX

Paiement CB sur site
<https://www.pelissou-cdj.fr/>

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIERE

(REMISE A PERSONNE)

L'An DEUX MILLE VINGT SIX le TREIZE MARS

A LA DEMANDE DE :

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE AMOUROUX II, sise 1 Rue d Hyères à TOULOUSE (31500), représenté par son Syndic la société LAMY, SAS au capital de 219.388.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 487.530.099, dont le siège social est sis 19 rue de Vienne TSA 10034 75801 PARIS CEDEX 08, agissant poursuites et diligences de son représentant légal et de son agence LAMY TOULOUSE CARNOT, 10 boulevard Lazare Carnot BP 18026 31080 TOULOUSE CEDEX 6.

SIGNIFIE A

Cet acte a été remis par Commissaire de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire,

J'ai rencontré ce dernier à qui j'ai remis copie de l'acte, PARLANT A SA PERSONNE, ainsi déclaré.

La copie du présent acte comporte 6 feuilles

Visa du Commissaire de Justice des mentions relatives à la signification

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	128,94
D.E.P.	
Art. A444.15	125,25
VACATION	
TRANSPORT	9,40
H.T.	263,60
TVA 20,00%	52,72
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	
T.T.C.	316,32



Relevé de propriété limitée à une parcelle et ses locaux

Année de référence : 2025 Département : 31 0 Commune : 555 TOULOUSE

TRES : 092 Numéro communal : *06521

Titulaire(s) de droit(s)

Propriété(s) bâtie(s)

Désignation des propriétés						Identification du local						Évaluation du local														
An	Sec	N° Plan	C Part	N° Voie	Adresse	Code Rivoli	Bat	Ent	Niv	N° porte	N° fiscal du local	S Tar	M Evail	Af	Nat loc	Cat	RC Com Imposable	Coil	Nat Exo	AN MET	AN DES	Fraction RC Exo	%EXC	TX OM	Coeff	RC TEOI
88	833 AM	7		126	CHE AMOUREUX	0250	B	01	00	01001	318330271309	SSSD	C	H	LC	SM	410							P	410	
88	833 AM	7		12	RUE DE LA CIOTAT	2064	C	05	00	01001	318330271519	SSSD	C	H	LC	SM	802							P	802	
88	833 AM	7		11	RUE D'ARLES	0480	D	01	00	01001	318330271899	SSSD	C	H	LC	SM	802							P	802	
88	833 AM	7		5	PL DE CARPENTRAS	1712	F	05	00	01001	318330272967	SSSD	C	H	LC	SM	802							P	802	
88	833 AM	7		16	RUE D'HYERES	4276	E	08	00	01001	318330271767	SSSD	C	H	LC	SM	802							P	802	
86	833 AM	7		2	PL DES MARTIGUES	5724	E	12	00	01001	318330271876	SSSD	C	H	LC	SM	82							P	82	
88	833 AM	7		1	PL DE MONTELMAR	6052	D	10	00	01001	318330271654	SSSD	C	H	LC	SM	802							P	802	
88	833 AM	7		6	PL DE MONTELMAR	6052	D	14	00	01001	318330272204	SSSD	C	H	LC	SM	82							P	82	
88	833 AM	7		6	PL DE MONTELMAR	6052	D	15	00	01001	318330272215	SSSD	C	H	LC	SM	82							P	82	
88	833 AM	7		1	RUE DE SAINT TROPEZ	8000	B	07	00	01001	318330271422	SSSD	C	H	LC	S	294							P	294	
88	833 AM	7		9	PL DES MARTIGUES	5724	E	19	00	01001	318330271972	SSSD	C	H	LC	SM	802							P	802	
88	833 AM	7		1	PL DES MARTIGUES	5724	B	04	00	01001	318330271377	SSSD	C	H	LC	SM	82							P	82	
88	833 AM	7		10	PL DE MONTELMAR	6052	D	19	00	01001	318330272268	SSSD	C	H	LC	SM	82							P	82	

Propriété(s) bâte(s)																														
Désignation des propriétés						Identification du local										Évaluation du local														
An	Sec	N° Plan	C	N° Voie	Adresse	Code Rivoli	Bat	Ent	Niv	N° porte	N° fiscal du local	S	M	AF	Nak	Cat	RC Com Imposable	Coef	Nak	AN	AN	fraction RC Exo	SEXC	TX	Coef	RC				
68	R33 AM	7		3	PL DE MONTENIMAR	6052	D	12	00	07007	318330272177	SSSD	C	H	LC	SM	B2								P	B2				
68	R33 AM	7		2	PL DE MONTENIMAR	6052	D	11	00	07007	318330272163	SSSD	C	H	LC	SM	B2								P	B2				
68	R33 AM	7		4	PL DE MONTENIMAR	6052	D	13	00	07007	318330272181	SSSD	C	H	LC	SM	B2								P	B2				
Total revenu imposable pour la part communale						Total revenu exonéré pour la part communale						Total revenu imposé pour la part communale																		
5 054 euro(s)						0 euro(s)						5 054 euro(s)																		
Désignation des propriétés						Propriété(s) non bâte(s)										Évaluation											Livre Foncier			
An	Sec	N° Plan	N° Voie	Adresse	Code Rivoli	N° Parc DP	S	SUR	ESJA	CL	Nat	Contenance	Revenu cadastre	Coef	Nak	AN	AN	fraction RC Exo	SEXC	TX	Coef	RC								
68	R33 AM	7		CHÉAMONDROUX	0260	1	SSSA		S		SAIT	HA	A	CA	14	10														
Contenance totale						Total de la part communale						Total de la part additionnelle											Majoration des terrains constructibles							
HA						Revenu imposable						Revenu exonéré						Revenu imposé						0						
14						0						0						0						0						

Délibré le 20/01/2026

Désignation des propriétés															Évaluation										Livre foncier											
Ad	Sec	N° Plan	N° Voie	Adresse		Code Rivoli	N° Parc Pdm	PP DP	S Ter	SUF	GM/SSGS	CL	Nat cult	Contenance			Revenu cadastral	Coll	Nat Exp	AN Ret	Fraction RC Exp	%EXO	TC	feuille												
Contenance totale															Total de la part communale										Total de la part additionnelle										Majoration des terrains constructibles	
				HA	A	CA	Revenu imposable			Revenu exonéré			Revenu imposé			Revenu exonéré			Revenu imposé			0														
							0						0						0																	

Relevé de propriété

Année de référence : 2025	Département : 31 0	Commune : 556 TOULOUSE	TRES : 092	Numéro communal : C31211
---------------------------	--------------------	------------------------	------------	--------------------------

Titulaire(s) de droit(s)

Numéro propriétaire

Propriété(s) bâte(s)

Propriété(s) bâti(s)																																			
Désignation des propriétés						Identification du local						Évaluation du local																							
An	Sec	N° Plan	C Part	N° Voie	Adresse	Code Rhoif	Bat	Ent	Niv	N° porte	N° Fiscal du local	S Tir	M Eval	AF	Nat loc	Cat	RC Com Imposable	Coil	Nat Exo	AN RET	AN DEB	Fraction RC Exo	%EXO	TX OH	Coef	RC TEOM									
01	833 AM	5		34	RUE ROUBICHOU 001 LOT 0002712 13/500000 001 LOT 0002724 588/500000	7546	D	01	01	04001	31830271266	SSSD	C	H	AP	SM	1864							P		1 864									
01	833 AM	5		34	RUE ROUBICHOU 001 LOT 0002712 13/500000 001 LOT 0002724 588/500000	7648	D	01	01	04002	31830364963	SSSD	C	H	DA	SM	51							P		51									
03	833 AM	5		9001	RUE ROUBICHOU 001 LOT 0006234 25/500000	7548	D	04	00	55001	31830391975	SSSD	C	H	PK	D	69							P		69									
03	833 AM	7		9002	RUE D'ALLES 001 LOT 0014863 49/1000000	0480	A	02	00	64001	31830249091	SSSD	C	H	PK	D	91							P		91									
03	833 AM	7		14	RUE D'HYERES 001 LOT 0012616 113/1000000	4276	E	07	81	06001	31830271762	SSSD	C	H	PK	B	294							P		294									
03	833 AM	7		16	RUE D'HYERES 001 LOT 0012700 27/1000000 001 LOT 0012726 1089/1000000	4276	E	08	02	03001	31830271776	SSSD	C	H	AP	SM	1945							P		1 945									
03	833 AM	7		16	RUE D'HYERES 001 LOT 0012700 27/1000000 001 LOT 0012726 1089/1000000	4276	E	08	02	03002	31830346453	SSSD	C	H	DA	SM	51							P		51									
96	833 AM	7		22	RUE D'HYERES 001 LOT 0010940 21/1000000 001 LOT 0010960 1042/1000000	4276	E	10	01	02001	318303227193	SSSD	C	H	AP	SM	1680							P		1 680									
96	833 AM	7		22	RUE D'HYERES 001 LOT 0010940 21/1000000 001 LOT 0010960 1042/1000000	4276	E	10	01	02002	318303127163	SSSD	C	H	DA	SM	36							P		36									
Total revenu impossible pour la part communale						6 261 euro(s)						Total revenu exonéré pour la part communale						0 euro(s)						Total revenu imposé pour la part communale						6 261 euro(s)					

Propriété(s) non bâtie(s)																								
Désignation des propriétés										Évaluation										Livre foncier				
An	Sec	N° Plan	N° Voirie	Adresse	Code Rivoli	N° Parc Pâtur.	PJ DP	S Ter	SUF	GM/SSGA	CL	Nat cult	Contenance			Revenu cadastral	Coef	Nat Exo	AN Ret	Fraction RC Exo	%EXO	TC	Feuille	
Contenance totale					Total de la part communale										Total de la part additionnelle								Majoration des terrains constructibles	
HA		A		CA	Revenu imposable		Revenu exonéré		Revenu imposé		Revenu exonéré		Revenu imposé		Revenu exonéré		Revenu imposé		Revenu exonéré		Revenu imposé		0	
					0				0				0				0				0		0	

Département :
HAUTE GARONNE

Commune :
TOULOUSE

Section : AM
Feuille : 833 AM 01

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/01/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

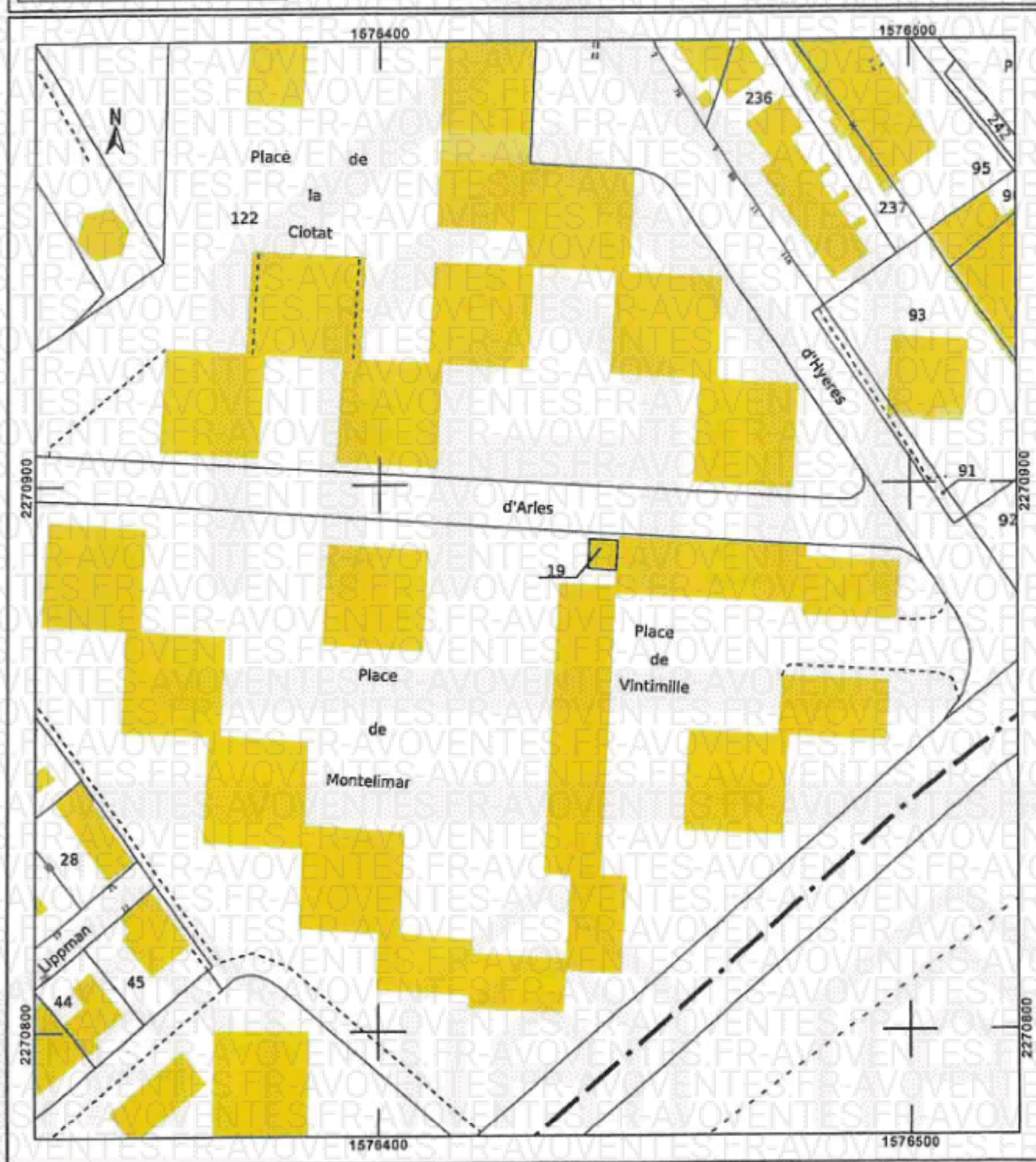
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
TOULOUSE
33 Rue Jeanne Marvig 31404
31404 TOULOUSE CEDEX 4
tél. 05 34 31 11 11 - fax
cdif.toulouse@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
HAUTE GARONNE

Commune :
TOULOUSE

Section : AM
Fausse : 833 AM 01

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/01/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

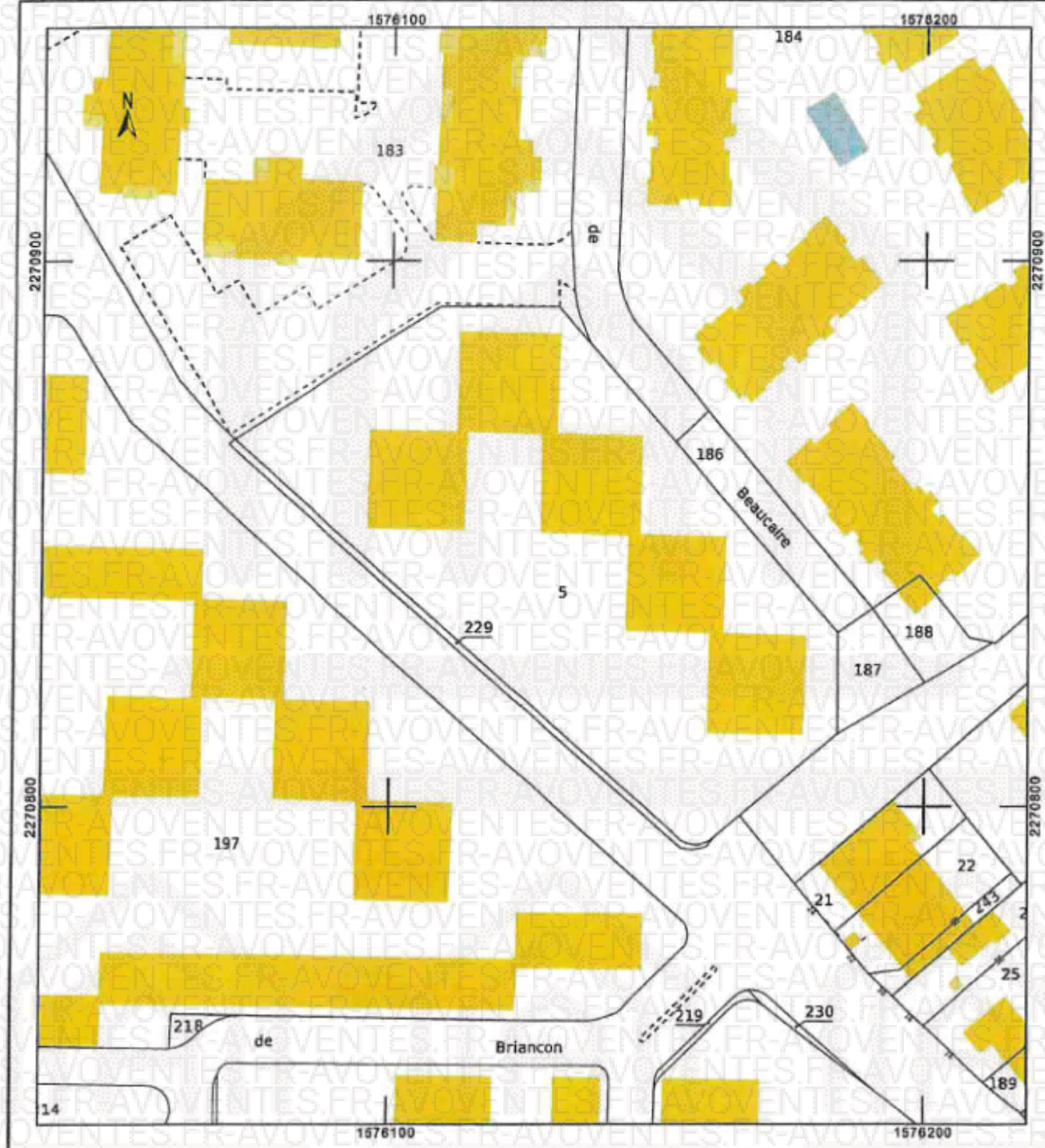
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
TOULOUSE
33 Rue Jeanne Marvig 31404
31404 TOULOUSE CEDEX 4
tél. 05 34 31 11 11 -fax
cdi.toulouse@dgiip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
HAUTE GARONNE

Commune :
TOULOUSE

Section : AM
Feuille : 833 AM 01

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/01/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

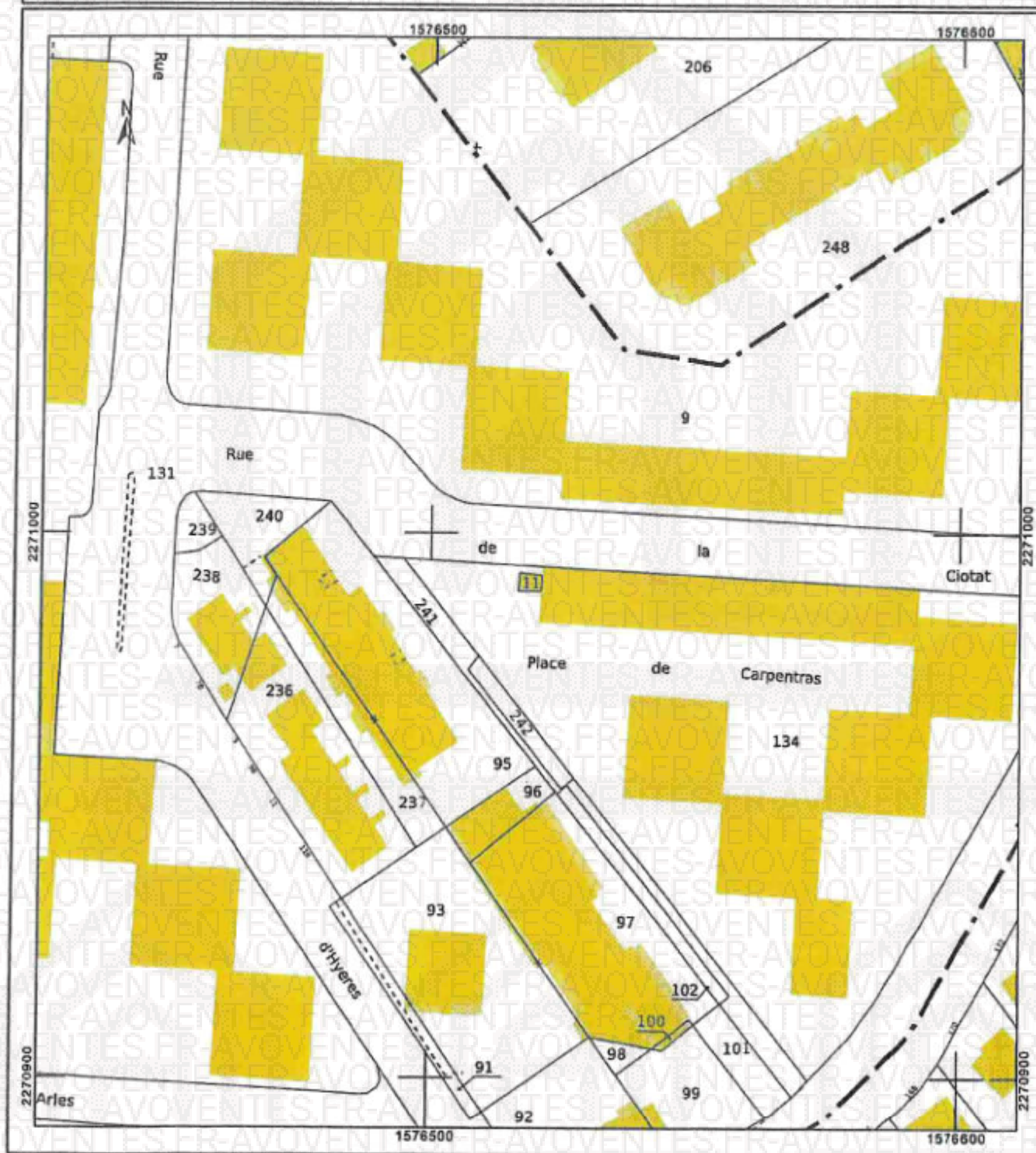
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TOULOUSE
33 Rue Jeanne Marvig 31404
31404 TOULOUSE CEDEX 4
tél. 05 34 31 11 11 - fax
cdif.toulouse@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
HAUTE GARONNE

Commune :
TOULOUSE

Section : AM
Feuille : 833 AM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/01/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

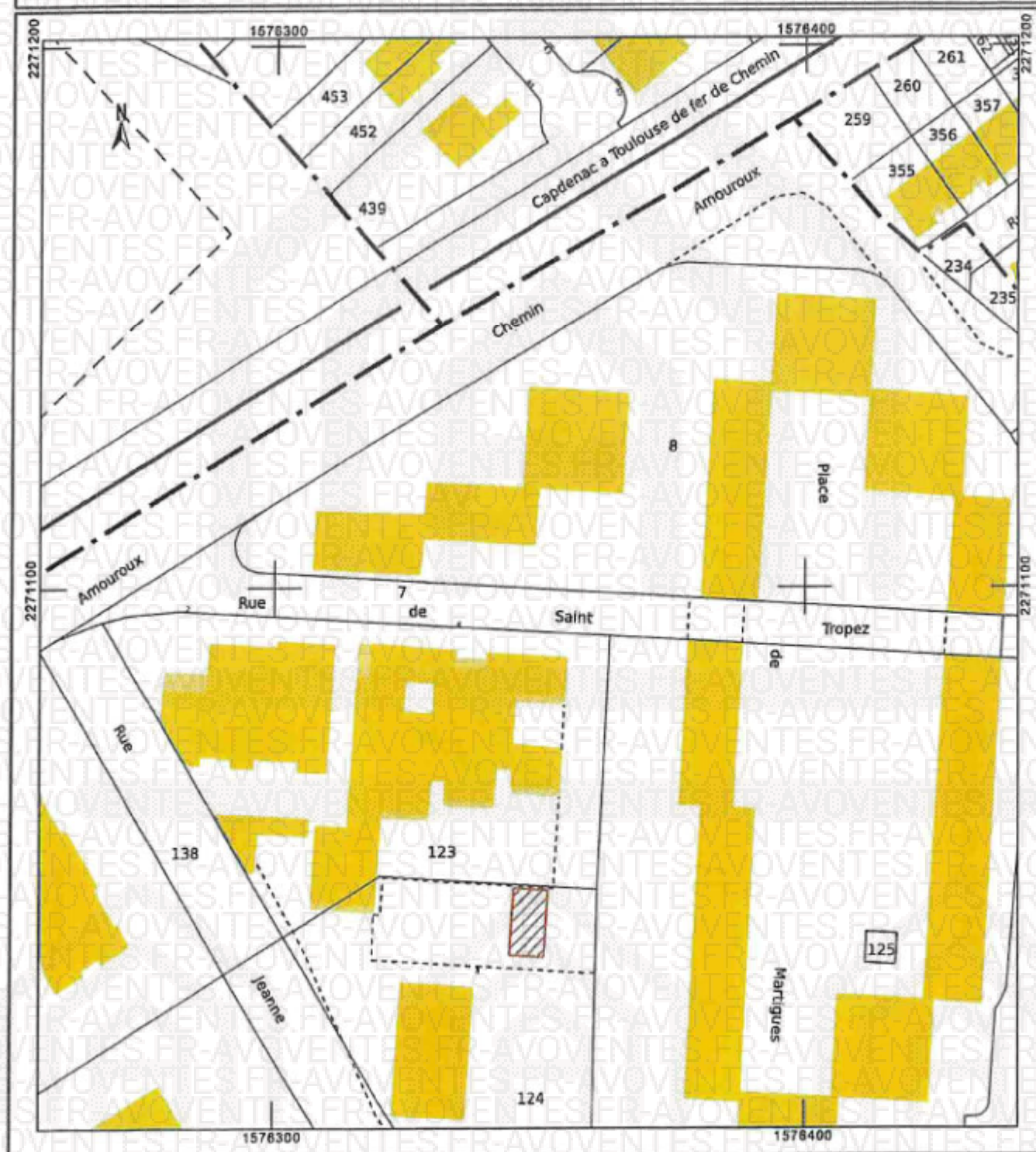
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des Impôts foncier suivant :
TOULOUSE
33 Rue Jeanne Marvig 31404
31404 TOULOUSE CEDEX 4
tél. 05 34 31 11 11 - fax
cdif.toulouse@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
HAUTE GARONNE

Commune :
TOULOUSE

Section : AM
Feuille : 833 AM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/01/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

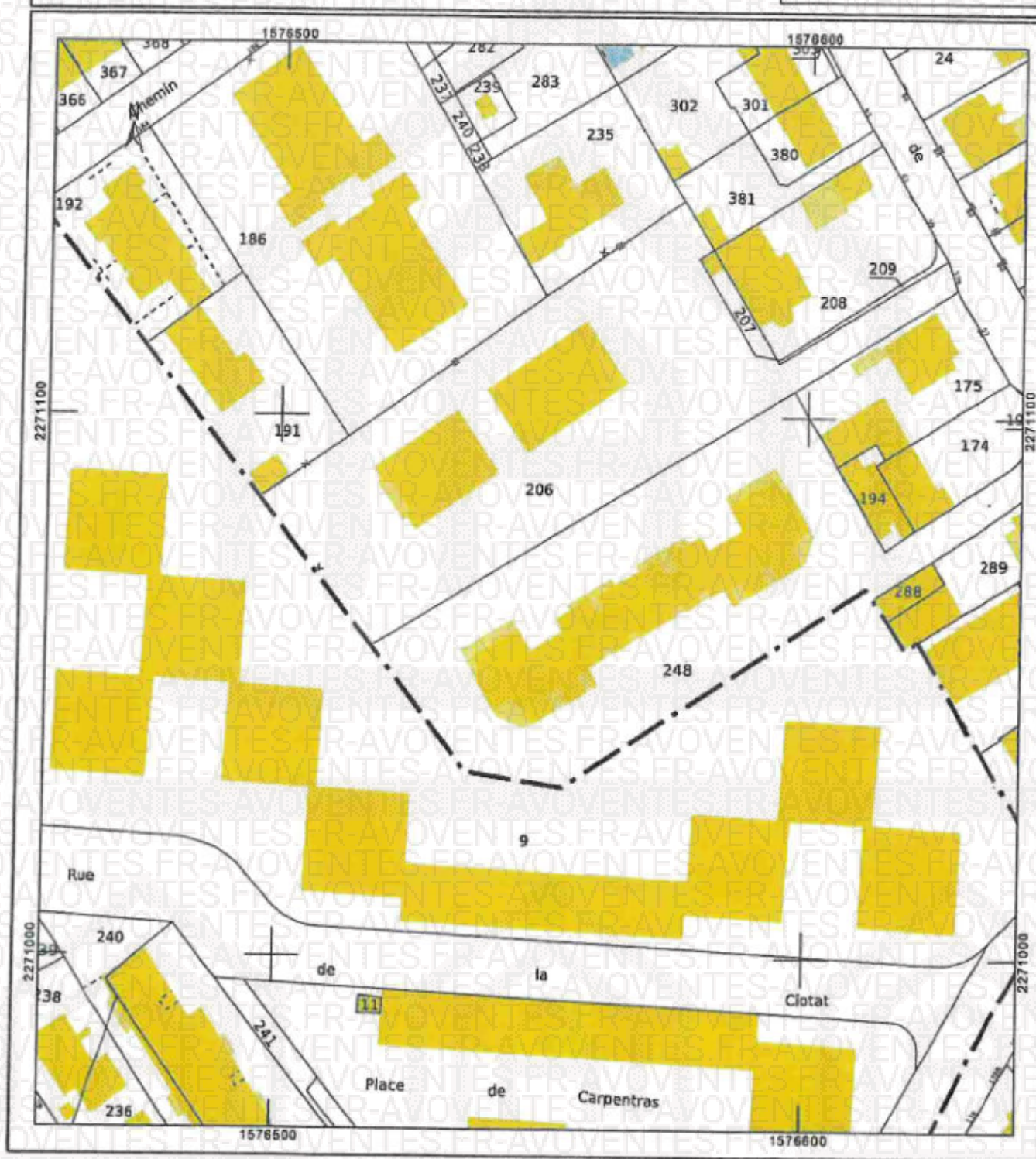
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
TOULOUSE
33 Rue Jeanne Marvig 31404
31404 TOULOUSE CEDEX 4
tél. 05 34 31 11 11 -fax
odif.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





diagnostics conseils
au plus proche de votre bien

Clément Obadia | 06.03.40.03.10 | contacts@diagnosticsconseils.fr | diagnosticsconseils.fr

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 2607_31501
Date du repérage : 08/04/2026
Heure d'arrivée : 10 h 00
Durée du repérage : 01 h 30

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Haute-Garonne**
Adresse : **22 Rue d'Hyères (10950 / 10940)**
Commune : **31500 Toulouse (France)**
Section cadastrale 833 AM, Parcelle(s)
n°
7/8/9/11/19/122/125/127/129/131
/134/235/244
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Bat. D39; Etage 1; Porte D3912 /
PORTE N°812, Lot numéro 10950 /
10940

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : .
Adresse :

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Maître BENOIDT-VERLINDE**
Adresse : **29 RUE DE METZ**
31000 TOULOUSE (France)

Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble des parties privatives**
accessibles sans démontage ni
destruction

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :
Raison sociale et nom de l'entreprise : **diagnostics conseils**
Adresse : **34 rue noguier**
31400 Toulouse
Numéro SIRET : **98197764800014**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **Klarity**
Numéro de police et date de validité : **CDIAGK000871 - 01/02/2027**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 60,25 m² (soixante mètres carrés vingt-cinq)
Surface au sol totale : 65,28 m² (soixante-cinq mètres carrés vingt-huit)

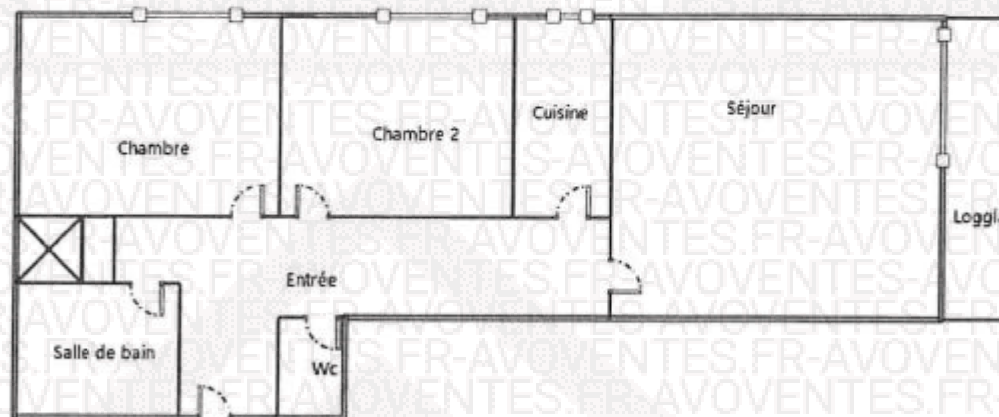
**Résultat du repérage**Date du repérage : **08/04/2026**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
NéantListe des pièces non visitées :
1er étage - Cave (Absence de clef)Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
ME PELISSOU

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
1er étage - Entrée	8,93	8,93	
1er étage - Wc	1,22	1,22	
1er étage - Cuisine	7,58	7,58	
1er étage - Chambre	10	10	
1er étage - Chambre 2	9,97	9,97	
1er étage - Séjour	18,06	18,06	
1er étage - Loggia	0	5,03	
1er étage - Salle de bain	4,49	4,49	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 60,25 m² (soixante mètres carrés vingt-cinq)****Surface au sol totale : 65,28 m² (soixante-cinq mètres carrés vingt-huit)**Fait à **Toulouse**, le **08/04/2026**

Aucun document n'a été mis en annexe



1er Etage

